AVIS DE PUBLICITÉ
MARCHÉ DE TRAVAUX

Procédure adaptée (l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016)

Pouvoir adjudicateur :

Ville de GEX – 77 rue de l'Horloge – BP 407 – 01174 GEX
Représentée par Monsieur le Maire

Objet du marché et description du marché :

Travaux de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite de 8 bâtiments communaux sur la ville de GEX.

Procédure :

Le marché est passé selon la procédure adaptée en application de de l'article 42 de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016. La procédure est une procédure ouverte où toutes les entreprises peuvent remettre une offre.

Cette nouvelle procédure fait suite à deux précédentes consultations :

- Une première consultation publiée en fin d'année 2016 (14/11/2016 – 07/12/2016), où certains lots avaient été déclarés infructueux et à la suite de laquelle les projets avaient été modifiés pour des raisons financières et réglementaires.
- Une seconde consultation publiée en 2017 (170/05/2017 – 07/06/2017), à l'issue de laquelle les lots 3 et 6 ont été déclarés sans suite, le lot 7 a été déclaré infructueux.

Décomposition des lots :

1. VRD – Aménagements extérieurs – déjà attribué
2. Accessibilité (lot déjà attribué) – déjà attribué
3. Menuiseries métalliques – Serrurerie
4. Electricité – Sécurité– déjà attribué
5. Menuiseries intérieures – déjà attribué
6. Plâtrerie – peinture
7. Carrelage – faïence
8. Plomberie – sanitaires – déjà attribué

Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots qui seront traités séparément.
Les candidats peuvent répondre individuellement ou en groupement d'entreprises solidaires.

Lieu(x) d'exécution :

Les sites sont répartis sur le territoire de la ville de GEX.

A. La Remise – 380 avenue des Alpes
B. Espace Perdtemps – Rue de Paris
C. Groupe scolaire Les Vertes Campagnes – 143 rue des Vertes Campagnes
D. Centre associatif – 894 avenue des Alpes
E. Parking des Cèdres – avenue de la Gare
F. Complexe sportif de Chauvilly – Chemin de Chauvilly

G. Local associatif – 116 rue du Commerce
H. Le Caméléon – 250 rue du Commerce

Délai d'exécution :

3 mois dont 1 mois de préparation

Date prévisible des travaux :

Préparation : Juin 2017
Travaux : Novembre 2017 pour l'Ecole des Vertes Campagnes

Nombre de candidats admis à présenter une offre :

Pas de limitation

Conditions de participation

Conformément à l'article 51 de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et à l'article 48 du décret 2016-360 du 25 mars 2016, l'opération économique ou l'entrepreneur devra fournir les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat et les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager la société :

- il devra produire, pour justifier qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales pour l'année écoulée, soit une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée, soit les dits certificats soit l'état annuel des certificats reçus (D.C 7 ou NOTI2)
- il devra obligatoirement produire la déclaration du candidat (D.C 2) et la lettre de candidature (D.C 1)
- les justificatifs des qualifications, Qualibat ou références ou capacités professionnelles équivalentes
- liste de références professionnelles avec dates, montants et adresses des chantiers.

En cas de groupement d'entreprises, chaque membre du groupement devra remettre sous peine de non-conformité, les pièces visées ci-avant.

Date limite de remise des offres :

Lundi 18 septembre 2017, à 11 heures.

Critères de sélection des offres :

Seules les offres des candidats dont les capacités financières, techniques et professionnelles seront jugées suffisantes seront analysées.
Les offres seront analysées et classées au regard des critères prix (60 %) et valeur technique (40 %).
Le prix est analysé au regard du prix forfaitaire proposé, la valeur technique au regard du mémoire technique remis par l'entreprise.

Durée de validité des offres :

Délai pendant lequel le soumissionnaire restera engagé par sa candidature : 120 jours.

Paiement :

Modalités essentielles de financement et de paiement : paiement par mandat administratif (virement bancaire) et délai maximum de paiement de 30 jours. Le financement de l'opération est inscrit au budget de la mairie.

Lieu d'obtention du dossier de consultation :

Le dossier de consultation des entreprises sera remis gratuitement aux entreprises :

- sur demande par fax, courriel, courrier aux coordonnées ci-dessous :
  - Fax : 04.50.41.68.77
  - Mail : mairie@ville-gex.fr
  - Ville de GEX – Service Marchés publics – 77 rue de l'Horloge – BP 407 – 01174 GEX

- être consulté et téléchargé sur le site Internet suivant : http://www.voixdelain.fr/marches-publics

A privilégier en cas de modification des offres

Conditions d'envoi des offres :

Les offres devront parvenir, sous pli cacheté, à l'adresse suivante :

Monsieur le Maire, Mairie de GEX – 77 rue de l'Horloge – BP 407 – 01174 GEX

Par la poste en recommandé avec A.R. (seule la date d'arrivée fait foi) ou être déposées sur place contre remise d'un récépissé de dépôt.

En indiquant en haut, à gauche de l'enveloppe : « Offre pour les travaux de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite de 8 bâtiments communaux », le nom de l'entreprise, « lot n°….. » et « ne pas ouvrir avant la date limite de remise des offres »

Renseignements et recours :

- pour les renseignements d'ordre administratif :
  - service marchés publics, à l'attention de Julie LE GOARANT – Tel : 04.50.42.63.10 – Mail : services.techniques@ville-gex.fr
  - Services techniques, à l'attention de Sylvain Misse – Tel : 04.50.42.63.23 - Mail : smisse@ville-gex.fr
- pour les éventuelles procédures de recours :
  - Monsieur le Maire – Mairie de GEX – 77 rue de l'Horloge – BP 407 – 01174 GEX
- pour les renseignements d'ordre technique :
  - Anne Rose BOUYER – KAURI ARCHITECTURE – 9 grande rue de Saint Rambert 69009 LYON – Te l : 04 78 83 89 92 – Mail : ar.bouyer@icloud.com

Visite de site :

Une visite de site pourra être réalisée sur prise de rendez-vous auprès de Sylvain MISSE, Adjoint Directeur Services Techniques – Mairie de GEX au 07 77 80 64 86

Date d'envoi à la publication :

Lundi 28 août 2017